

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.89.134

6 juin 1989

Distribution spéciale

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

- |  |
|--|
| 1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHECOSLOVAQUIE</u>   |
| 2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures  |
| 3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:   |
| 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Redresseurs de soudage à l'arc                                      |
| 5. Intitulé: CSN 05 2220 Redresseurs de soudage à l'arc à caractéristique statique très tombante. Prescriptions techniques et essais.                              |
| 6. Teneur: Cette norme définit les prescriptions techniques, les méthodes d'essai et les conditions applicables à la fourniture de redresseurs de soudage à l'arc. |
| 7. Objectif et justification: Sécurité et protection de la santé des personnes, protection des consommateurs   |
| 8. Documents pertinents: CSN 05 2220   |
| 9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1989 et 1er janvier 1991  |
| 10. Date limite pour la présentation des observations: 30 mai 1989   |
| 11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme:   |